

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 20 DÉCEMBRE 2022

Plus d'un million d'euros déjà engagés envers les collectivités pour la rénovation de l'éclairage public avec Lum'ACTE

Issu du programme ACTEE porté par la FNCCR, le dispositif Lum'ACTE soutient financièrement les collectivités dans leurs démarches de rénovation de l'éclairage public. Douze lauréats territoriaux ont d'ores et déjà été sélectionnés et vont pouvoir bénéficier de 1 033 000 euros sur un budget total de 10 millions d'euros. Les candidatures restent ouvertes.

La réduction des charges d'éclairage public plus que jamais nécessaire

Les collectivités sortiront-elles exsangues de la crise de l'énergie actuelle qui augure une hausse historique de leurs factures d'électricité dans les mois à venir ? La réduction de leurs charges devient prioritaire afin de maintenir la qualité des services publics. L'éclairage public représentant 30 à 40 % des consommations électriques des collectivités, celles-ci ont donc tout intérêt à agir pour en améliorer l'efficacité. De surcroît, la rénovation de l'éclairage, notamment le remplacement d'équipements vétustes et la régulation intelligente, contribue à lutter contre les dérèglements climatiques ainsi qu'à protéger la biodiversité nocturne. Cependant, la capacité d'action des collectivités souffre d'une chronique méconnaissance des équipements existants. Dès-lors, la réalisation de diagnostics ciblés favorise la définition des plans d'action et d'investissement.

Près de neuf millions d'euros d'aides à venir

Les aides attribuées dans le cadre d'appels à projets Lum'ACTE portent sur les diagnostics, l'accompagnement et la montée en compétences des collectivités et de leurs partenaires.

Déjà 12 territoires ont été sélectionnés avec des projets diversifiés portant notamment sur une meilleure connaissance des infrastructures. Parmi ces lauréats, la commune de Charleville-Mézières va bénéficier d'une aide à l'accompagnement pour le lancement d'un marché global de performance énergétique de son parc d'éclairage public. Le syndicat d'énergie de Seine-Maritime (SDE76) lancera quant à lui un audit énergétique et patrimonial de l'éclairage pour 369 communes. Enfin, le syndicat d'énergie de la région Lyonnaise (SIGERLY) bénéficiera d'un soutien financier pour la réalisation d'une cartographie aérienne ortho-photographique de l'éclairage de ses communes adhérentes.

À ce jour, 10 % du montant alloué au programme ont donc été attribués. Les collectivités peuvent candidater au fil de l'eau et des jurys sont prévus jusqu'en juin 2023.

Retrouvez toutes les informations et téléchargez le dossier de candidature ici :

<https://www.programme-cee-actee.fr/aap/lumactel/>

Contact presse : Alexandre ALLION (06 26 41 64 91 / a.allion@fnccr.asso.fr)

Contact technique : Guillaume LE BRIS (g.lebris@fnccr.asso.fr)

PROGRAMME ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



Le programme Lum'ACTEE s'inscrit dans le dispositif des certificats d'économies d'énergie avec le soutien du ministère de la Transition écologique. plusieurs fournisseurs d'énergie contribuent au dispositif :



La *Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR - Territoire d'énergie)* est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

ENSEMBLE, ACCÉLÉRONS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Allumez* votre éclairage public. Pas votre facture...

*Un éclairage public efficient, mettant en œuvre des systèmes performants (leds, détection...), des modes de gestion intelligents, adaptés aux usages, dans une démarche de sobriété énergétique et de préservation de l'environnement.

Lum'ACTEE

Collectivités : réduisez vos charges et agissez pour la transition énergétique

Le programme Lum'ACTEE apporte des financements pour engager la rénovation de l'éclairage public. Les experts du programme peuvent vous accompagner dans le montage de votre dossier de candidature.

Lum'ACTEE va bientôt devenir votre meilleur allié pour moderniser votre éclairage extérieur (voirie, places, parkings).

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics

0 800 724 724
Numéro d'appel gratuit

www.programme-cee-actee.fr
lumacte@fnccr.asso.fr

Le programme Lum'ACTEE est financé grâce aux certificats d'économies d'énergie obtenus auprès des fournisseurs suivants :

FNCCR 2022 - Service communication - Photo A. LLOD

